

Questions orales

M. Trudeau: Il nous reste environ 40 journées de travaux parlementaires avant la fin de juin, dont il faut déduire les journées d'Opposition, les journées consacrées aux motions spéciales, etc. Cependant, si l'honorable chef de l'opposition demande à son leader parlementaire de décider avec le nôtre comment ces journées peuvent être utilisées de façon sensée, afin que l'Opposition puisse débattre les motions et procéder à l'étude en deuxième lecture, tout en examinant sérieusement ce projet de loi, je peux lui garantir que ce dernier, qui est important pour les agriculteurs de l'Ouest, sera adopté rapidement. Peut-il me donner cette garantie, peut-il m'assurer que son leader parlementaire acceptera l'attribution de temps.

M. Mazankowski: Présentez-le.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE RÉDUIRE LA TAXE
FÉDÉRALE SUR LES CARBURANTS À USAGE AGRICOLE

M. Len Gustafson (Assiniboia): Monsieur le Président, le premier ministre se rappelle peut-être qu'il a promis en 1980 aux agriculteurs de l'Ouest qu'il ne les oublierait pas, puisqu'il n'a aucun député de cette région du pays. Or voici deux ans que nous réclamons qu'on leur accorde un versement en vertu du Programme de stabilisation des prix du grain de l'Ouest.

Des voix: La question!

M. Gustafson: Ma question s'adresse au ministre des Finances. Il le sait peut-être, les agriculteurs éprouvent de très sérieux problèmes de liquidités ce printemps. Voilà pourquoi nous nous attachons en priorité au Programme de stabilisation des prix du grain de l'Ouest. De plus, les coûts élevés du carburant pour les agriculteurs les acculent à la faillite, tout comme les taux d'intérêt élevés, et les coûts de production sont exorbitants. Le ministre des Finances prendra-t-il la mesure qui s'impose et allégera-t-il les coûts de carburant en réduisant la taxe fédérale sur les carburants à usage agricole?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, certains députés conservateurs ont découvert qu'il y avait des problèmes dans le monde agricole et leur solution consiste à s'en prendre à la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest. De notre côté nous nous sommes efforcés de présenter des mesures qui s'adressent aux agriculteurs de tout le pays, non pas seulement à ceux de l'Ouest.

Nous avons mis en œuvre un certain nombre de mesures qui bénéficieront à tous les agriculteurs d'un bout à l'autre du pays, et c'est ce que nous avons l'intention de continuer à faire. Quant à la question particulière soulevée par le député, je m'en tiens à mon budget du 15 février dernier.

L'INCIDENCE DES TAUX D'INTÉRÊT SUR LES AGRICULTEURS

M. Len Gustafson (Assiniboia): Le ministre le sait sans doute, lorsque son gouvernement est arrivé au pouvoir en 1980, le carburant coûtait 92c. le gallon aux agriculteurs. Je viens d'apprendre au téléphone qu'il coûtait maintenant \$1.80 le gallon. Les prix ont doublé. Vous vous rappellerez certaines

des promesses que le gouvernement a faites, monsieur le Président.

• (1430)

M. McKnight: A propos du carburant à usage agricole.

M. McMillan: De fausses promesses.

M. McDermid: Où est Allan MacEachen?

M. Gustafson: Les agriculteurs font également face au problème des taux d'intérêt élevés.

M. le Président: Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question?

M. Gustafson: Monsieur le Président, le ministre de l'Agriculture ne cesse de promettre une réduction des taux d'intérêt élevés. Le ministre des Finances voudrait-il bien présenter un programme, ce que le ministre de l'Agriculture ne peut faire, semble-t-il, pour remédier aux difficultés que les taux d'intérêt élevés causent aux agriculteurs?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député parle du coût du carburant. Il oublie de dire que si le programme conservateur avait été mis en œuvre...

M. Mazankowski: Inepties.

M. Lalonde: ... et si nous n'avions pas défilé le budget conservateur de 1979, les prix au Canada équivalaient à ceux pratiqués sur la scène internationale.

M. Mazankowski: Inepties.

M. Epp: Jamais de la vie.

M. Lalonde: Et cela aurait signifié pour les agriculteurs des coûts encore supérieurs à ceux d'aujourd'hui.

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: Le député devrait le savoir.

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: Je comprends que nos vis-à-vis protestent, car la vérité leur fait peur. Ils ne veulent pas admettre les conséquences néfastes qu'aurait eu leur politique pour le Canada, et c'est pourquoi les Canadiens ont eu la sagesse de la rejeter en 1980.

En ce qui a trait aux taux d'intérêt, nous avons pris des mesures pour les réduire. Ils fléchissent de façon appréciable depuis deux ans, comme le député le sait. Ils ont baissé de moitié. En outre, nous avons présenté des mesures, afin d'aider les agriculteurs éprouvant des difficultés. Nous avons affecté 25 millions de dollars à ce programme et nous avons en outre augmenté les crédits accordés à la Société du crédit agricole. Mon collègue devrait au moins prendre la peine d'examiner les faits et de se familiariser avec la question; il se rendra compte alors que le gouvernement a pris des mesures pour aider les agriculteurs, dont il se préoccupe.

Des voix: Bravo!